



REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 5 DECEMBRE 2012

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Etaient présents :

SICECO :

- M^{mes} et MM. les Délégués des Commissions Locales d'Énergie
- M^{mes} et MM. les Membres du Bureau

ERDF Distribution Côte d'Or :

- M. Hervé CHAMPENOIS, Directeur régional d'ERDF Distribution Côte d'Or

GRDF Distribution Côte d'Or :

- M. Thierry GAY, Directeur territorial de GRDF Distribution Côte d'Or

France TELECOM ORANGE :

- M. Serge MARCHAL, Responsable du Groupe Collectivités Locales Est à l'unité de Pilotage Réseau Nord Est
- M. Pascal FOREL, Conseiller Collectivités Locales Alsace-Lorraine-Bourgogne

* * *

Le Comité syndical du SICECO s'est réuni le 5 décembre 2012 à 14h30 dans la salle Henry BERGER du Conseil général de la Côte d'Or.

En préambule, le Président indique qu'à côté de M. Hervé CHAMPENOIS, Directeur régional d'ERDF, siège pour la 1^{ère} fois M. Thierry GAY, Directeur territorial de GRDF, qu'il remercie pour sa présence. Il salue également Messieurs Serge MARCHAL et Pascal FOREL, présents dans la salle.

Il remercie les délégués présents, indique les personnes excusées, les pouvoirs donnés, puis, le quorum étant atteint (73 présents pour un quorum de 73), la séance commence.

1 - Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale du 17 octobre 2012

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - Allocution du Président

Le Président aborde les principaux points d'actualité.

☛ Compte-rendu des Commissions Locales d'Énergie

Le Président indique que les 16 CLE, au cours desquelles se font les programmations de travaux, se sont déroulées du 29 octobre au 29 novembre. Il remercie les participants à ces réunions (65 % des communes y étaient représentées).

Les discussions ont porté autour des dossiers d'enfouissement. Ils sont financés par ERDF (article 8), les fonds du FACE qui sont en diminution, les fonds propres du Syndicat et les participations des communes. La Commission Enfouissement a essayé de proposer des solutions qui donnent satisfaction au maximum de communes. Le but est le maintien des dossiers, cependant il convient de prévenir le SICECO en cas de désistement.

Commissions

La Commission "Affaires générales" s'est réunie le 16 novembre, la Commission "Finances et Budget" le même jour et la Commission "Développement durable, Energies renouvelables et Maîtrise de l'Energie" le 19 novembre.

Assises de l'Energie

A l'heure où l'on parle beaucoup de transition, de mix énergétique, le SICECO se devait d'évoquer ces sujets.

300 personnes environ y ont assisté. La qualité de l'animation (Philippe ROCHER, du cabinet Métrol, avait été recommandé par la FNCCR), des interventions et des témoignages a été soulignée, même si certains ont jugé la manifestation un peu longue.

France Télécom - Orange

La convention de type A avec France Télécom - Orange va être très prochainement signée suite à un effort de la part de l'opérateur sur le volume de travaux de reprise de câblage.

Chaque année un protocole d'accord sera signé, portant sur le nombre de dossiers à réaliser. Pour 2013, France Télécom - Orange garantit 21 km, soit la programmation de 70 dossiers sur 77, ce qui représente un effort important de sa part.

En ce qui concerne les subventions, voici un exemple concret qui explique le changement qui va s'opérer :

- Chantier de 300 m avec subventions aux conditions économiques 2011 :
 - Subvention CG 21 : 30% (plafonnée à 10 000 €, soit 3 000 €)
 - Subvention SICECO : 20% (plafonnée à 20 000 €, soit 4 000 €)
- Coût pour la commune avant la signature de la convention : 22 696 €
- Coût pour la commune après la signature de la convention : 16 448 € (- 27.53%)

Le Président rappelle que le SICECO a envoyé, à propos de la demande de renouvellement des permissions de voirie présentée dans certaines communes par France-Télécom Orange (toutes n'ont pas reçu ce courrier de l'opérateur), un premier courrier aux communes le 19 novembre, puis un deuxième courrier début décembre, avec des modèles de lettres de réponse selon que les communes ont déjà ou pas encore répondu à FT.

Regroupement départemental

Le 19 novembre, deux conventions ont été signées avec la Ville de Châtillon (la convention d'adhésion et la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre le SICECO et la Ville pour la réalisation des travaux de restitution de l'éclairage public conjointement avec les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques), en présence du Maire de Châtillon, Hubert BRIGAND et du Président de la CLE, Claude VINOT.

La commune de Rougemont fera partie du SICECO à compter du 1^{er} janvier 2013.

ERDF

- Les 4 Syndicats de Bourgogne ont rencontré M. CHAMPENOIS, comme directeur régional, le 26 septembre dernier. Les 4 Présidents ont convenu d'adopter une position commune vis-à-vis d'ERDF suite aux modifications imposées de la durée de vie comptable des câbles torsadés, ainsi que sur le refus du Compte Rendu d'Activités pour l'année 2011.
- Intermédiation financière : le Comité a mis en place, par délibération du 25 mai 2011, la possibilité pour les communes urbaines de faire vérifier par le SICECO le devis technique et financier produit par ERDF pour leurs travaux d'extension, sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire. Demeure la question de la facture qui doit être adressée au nom du SICECO, ce que refuse le concessionnaire.

- Le 21 novembre, lors du Congrès des Maires, une convention a été signée entre ERDF et le SICECO, en présence de Mme BELLON (Présidente du Directoire d'ERDF) et de M. LONGUET (Directeur régional ERDF Rhône-Alpes Bourgogne), pour la mise en place d'un service gratuit d'information, permettant aux habitants des communes adhérentes d'être alertés, par mail ou SMS, des coupures d'électricité en cas de travaux programmés par le SICECO ou ERDF.
- Micro coupures : un tableau a été envoyé à M. CHAMPENOIS, avec la liste des micro-coupures relevées récemment, notamment dans l'Auxois.
- Réseaux intelligents : le SICECO souhaite réfléchir à une expérimentation sur une boucle locale en partenariat avec ERDF, et dont les conditions restent à définir dans le cadre de l'étude "Stratégie Energétique Départementale".

Le Président donne la parole à M. Hervé CHAMPENOIS.

3 - Allocution de M. Hervé CHAMPENOIS

M. Hervé CHAMPENOIS remercie le Président pour son invitation et souhaite faire les remarques suivantes :

- ❖ Réseaux intelligents : M. CHAMPENOIS partage le positionnement du Président en ce domaine, signale que le réseau peut être considéré comme intelligent en moyenne tension mais pas du tout en basse tension : il n'est pas piloté, ce sont les clients qui signalent les pannes. Il faut maintenant prendre en compte les productions locales.
- ❖ Travail en commun important avec le SICECO : plus de 25 réunions pour la coordination des travaux ont permis la convergence sur des programmes, des investissements. Cela représente (raccordement compris) 80 M € de travaux.
Ce travail en commun a aussi permis des avancées sur la cartographie, les DT/DICT. Une information a été faite auprès des entreprises sous-traitantes et sur le géo-référencement des réseaux. Comme l'a annoncé le Président, un service d'alerte par Internet ou SMS en cas de coupure d'électricité a été mis en place.
Pour l'article 8, M. CHAMPENOIS indique que l'on est arrivé à un accord sur 2 ans grâce à une certaine souplesse.
- ❖ Micro coupures dans la zone de VITTEAUX : elles sont dues à des travaux d'élagage et à un client en moyenne tension, auprès duquel ERDF est intervenu.
- ❖ Qualité de fourniture de l'électricité : le département de Côte d'Or est, dans ce domaine, le 1^{er} département de France. Les grandes villes y contribuent, mais pas uniquement.

Le Président remercie M. CHAMPENOIS et cède la parole à M. GAY.

4 - Allocution de M. Thierry GAY

La transition énergétique est l'occasion d'établir une coopération entre les réseaux d'énergie. Le statut d'opérateur d'énergie du SICECO permet d'orienter les débats sans dogmatisme. Il convient d'essayer de construire, avec les collectivités, un schéma d'énergie dans lequel le gaz a toute sa place sous toutes ses formes : gaz produit à partir de la méthanisation des déchets, à plus long terme projets de stockage d'électricité dans le réseau de gaz, de coopération entre réseaux de gaz et de chaleur. Ce sont des projets très intéressants à mener.

Le Président remercie M. GAY pour ses intentions de collaboration.

Questions posées par l'assistance :

M. Claude VERDREAU (CLE 3) demande au représentant de France Télécom le délai de fin de reprise de câblage à ROUVRES EN PLAINE. Ce sont des chantiers à terminer. M. MARCHAL en prend note et apportera la réponse.

M. Jean-Michel GAROT (CLE 8) demande si la convention de type A signée avec France Télécom aura un effet rétroactif. Il est répondu que le SICECO aura la propriété des réseaux à partir des nouveaux dossiers.

M. Nicolas URBANO (CLE 5 bis) évoque les dégâts occasionnés par une importante coupure d'électricité sur sa commune (2 jours), pour la production laitière et la boulangerie. Il remercie M. CHAMPENOIS pour l'intervention d'ERDF. Il note que les assurances fonctionnent mais il existe une franchise, de l'ordre de 600 à 700 €, qui, à son avis, devrait être prise en charge par le distributeur. M. CHAMPENOIS va revoir le sujet.

5 - Finances

❖ Budget primitif 2013

M. Jacquenet cède la parole à Emmanuel BICHOT qui présente le projet de Budget Primitif 2013, ainsi établi :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
6 159 300	9 322 300

023

VIREMENT	3 163 000
-----------------	-----------

TOTAL	9 322 300	9 322 300
--------------	-----------	-----------

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
14 421 800	11 258 800

3 163 000	VIREMENT	021
-----------	-----------------	-----

TOTAL	14 421 800	14 421 800
--------------	------------	------------

La balance du Budget Primitif se présente ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	9 322 300	14 421 800	23 744 100
Dépenses	9 322 300	14 421 800	23 744 100

Après en avoir délibéré, le Comité décide à l'unanimité d'adopter le Budget Primitif de l'année 2013, conformément aux propositions faites.

6 – Marchés publics

❖ Marché attribué

Le marché de signalisation tricolore, années 2013 à 2016, a été attribué à l'entreprise DEMONGEOT (il y avait eu quatre réponses).

7 – Affaires générales

Le Président cède la parole à Pascal GRAPPIN.

A) - Activités futures du Syndicat dans le domaine de l'énergie

Pascal GRAPPIN rappelle que le SICECO a organisé les Assises de l'Energie et a lancé l'étude "Stratégie énergétique départementale" pour déterminer les critères de choix en matière de déploiement des énergies renouvelables et de réseau au regard des objectifs fixés par le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE). Cette étude est réalisée en partenariat avec le Conseil Général de la Côte d'Or et avec l'appui de nos partenaires que sont la DREAL, l'ADEME, la Région Bourgogne, le Conseil Général et le Grand Dijon.

Il convient de déterminer les actions à mener dans le cadre de l'objectif des 3 x 20 qui s'impose à toutes les collectivités de notre pays. Le SICECO, syndicat d'Energies, a toute sa place dans cette démarche.

A côté des aspects techniques qui font l'objet de l'étude mentionnée, la Commission Affaires générales s'est intéressée à la possibilité d'intervenir en matière de production d'énergie : en effet, face aux enjeux qui nous attendent au niveau du département, il est nécessaire d'étudier la création d'une structure portée par le SICECO, capable d'agir et d'intervenir aux côtés de partenaires privés, et de participer à la valorisation des potentiels locaux d'énergies renouvelables créant ainsi de nouveaux emplois. Ce sera l'objet de la consultation juridique que le Bureau a validé ce matin.

B) - Réorganisation des services

Suite aux départs en retraite prévus en 2013 et 2014, la Commission a repensé un organigramme opérationnel à partir de décembre et un autre qui s'appliquera à partir de mai 2013.

Un point est fait sur l'internalisation de la maîtrise d'œuvre en place depuis 3 ans (**voir tableau en « Annexe 1 »**).

C) - Litige avec ERDF à propos du taux de maîtrise d'œuvre/maîtrise d'ouvrage

L'affaire est passée au Tribunal administratif le 12 novembre dernier. Le rapporteur public a jugé la requête d'ERDF irrecevable. L'affaire est en délibéré.

8 – Affaires techniques

❖ Enfouissement 2013

Pour 2013, ce sont 515 000 € qui sont prévus au titre de "l'enveloppe article 8", soit 1,5 M € TTC de travaux.

54 dossiers subventionnés sont inscrits ainsi que 15 dossiers à 100%. Il faudra procéder à des arbitrages s'il n'y a pas de désistement car il manque plus de 780 000 €, voire recourir à l'emprunt.

En 2014 et 2015, le programme d'enfouissement sera allégé.

Le Président rappelle que d'autres solutions sont possibles (câble torsadé). Il indique que le taux moyen d'enfouissement (lignes basse tension) pour les communes du SICECO est de 37 %. Certaines communes ont un taux nettement plus élevé. Il faut donc penser à celles qui ont un taux plus faible.

❖ Eclairage public 2013

En 2012, le budget global était de 5 050 000 €. 37 dossiers ont été annulés et 71 dossiers sont reportés sur 2013.

En 2013, le montant de travaux proposé est de 4 500 000 € à ventiler en 3 500 000 € sur le BP et 1 000 000 € envisageables sur le BS.

Des arbitrages devront être rendus pour obtenir une diminution de 1,5 M €. Il faudra sans doute retirer des dossiers d'extension, de mise en lumière de bâtiments, de rénovation. Le Bureau a proposé que la Commission "Travaux d'équipements communaux et mise en valeur du patrimoine" examine les dossiers et fasse des propositions de report qu'il validera lors de sa réunion de la mi-janvier.

❖ Contrôle de concession des réseaux électrique et gaz – Année 2011

Le Président passe la parole au Responsable du Service technique.

- ✓ Bruno KABLITZ indique que le Compte Rendu d'Activités pour 2011 a été remis au SICECO fin juin 2012 par ERDF et que le contrôle de concession a fait cette année l'objet d'une consultation conjointe avec les Syndicats d'Energie de la Nièvre et de l'Yonne. Des informations ont été demandées à ERDF et une rencontre est prévue courant décembre.

Deux évolutions importantes sont à noter :

- ➔ L'élargissement de la concession avec l'arrivée de CHATILLON-SUR-SEINE (3 466 clients supplémentaires, soit +2%, et 111 km de réseau, soit une augmentation de 1,2%).
- ➔ La modification des durées d'immobilisation : pour le câble basse tension torsadé qui concerne 592 km et une reprise au résultat de 465 000 €, elle passe de 40 à 50 ans.

Bruno KABLITZ présente ensuite les chiffres concernant le patrimoine concédé, le patrimoine sensible BT, la valorisation et le compte d'exploitation **(voir « Annexe 2 »)**.

En ce qui concerne le compte d'exploitation, le résultat est dit calculé car il n'est pas établi à la maille de la concession. L'équilibre, c'est la traduction, au niveau local, des résultats nationaux d'ERDF. Quand ERDF dégage des bénéfices localement, une contribution à l'équilibre est versée à l'échelon national et inversement en cas de déficit de la concession.

En résumé, les calculs présentés ne correspondent pas à la réalité de notre concession. Les règles de répartition changent d'une année sur l'autre, empêchent les comparaisons. C'est ce qui explique en partie le refus du CRAC pour 2010, la sincérité des chiffres étant en cause.

Quant à la qualité de fourniture de l'électricité, le niveau est élevé, voire très élevé pour une concession de type rural, selon les données d'ERDF **(voir « Annexe 3 »)**.

Il est rappelé que les micro-coupures ne sont pas comptabilisées dans les coupures et que le SICECO s'interroge sur la pertinence de la modification de l'indicateur permettant d'estimer le nombre de départs et clients mal alimentés.

- ✓ En ce qui concerne la concession gaz, une demande d'information est en cours suite à présentation du Compte Rendu d'Activités remis par GRDF, elle sera remise fin décembre au SICECO. La concession, qui représente la moitié des communes desservies en gaz, n'a pas évolué (une commune supplémentaire à compter du 1^{er} janvier prochain). La valeur nette de la concession est de 22 M €.
- Il n'y pas d'évolution à noter dans la qualité. L'année 2011 ayant été chaude, la consommation de gaz a été moindre car ce combustible est surtout utilisé pour le chauffage **(voir « Annexe 4 »)**.

❖ Présentation de la motion de refus du Compte rendu d'activité d'ERDF pour 2011 et de la prolongation de durée de vie des câbles torsadés

Le Président présente le projet de motion, dont le texte avait été envoyé aux délégués avec la convocation, relatif à la décision unilatérale d'ERDF de reporter de 40 à 50 ans la durée de vie des câbles basse tension aériens torsadés. Il propose de refuser les informations, telles qu'elles sont issues du CRAC 2011.

Il ajoute que les 3 autres Syndicats d'énergies de Bourgogne ont les mêmes griefs et refuseront également les comptes rendus d'activité d'ERDF.

Le Comité, à la majorité (2 voix contre), adopte la motion annexée à la délibération, refuse les informations telles qu'elles sont issues du CRAC 2011 et donne pouvoir au Président d'en informer la direction territoriale d'ERDF, de saisir Monsieur le Préfet, la Chambre régionale des Comptes et MM. les Commissaires aux comptes d'ERDF.

La parole est donnée à M. CHAMPENOIS à propos de la décision de prolongation de la durée de vie des câbles torsadés basse tension de 40 à 50 ans. Il indique qu'aux Pays-Bas, leur durée de vie est de 80 ans. La décision a été effectivement prise, sous le contrôle et la validation des commissaires aux comptes d'ERDF. En effet l'amortissement des biens doit correspondre à la durée de vie de ceux-ci. M. CHAMPENOIS reconnaît que l'information a été donnée après la décision. Le Président remarque que les décisions ne doivent pas être prises de façon unilatérale et c'est justement ce qui est reproché au concessionnaire sur ce sujet et c'est ce qui avait été également reproché pour le plan de tension et les modifications du calcul estimatif des clients et départs mal alimentés.

Le Président termine en ajoutant qu'il convient aussi de se soucier du vieillissement des réseaux et qu'il faut penser au renouvellement afin de stabiliser l'âge du réseau.

❖ Cellule Energie

- ✓ Inventaire patrimonial pour les Communes de moins de 500 habitants : envoi d'un questionnaire pour évaluation de l'opération. Ce courrier permettra de cibler les communes possédant un bâtiment nécessitant une rénovation du point de vue énergétique.

Le programme de subvention ADEME/Région/FEDER pour les pré-diagnostics énergétiques touche à sa fin et ne sera pas reconduit. Il reste une enveloppe de 80 000 € à consommer d'ici la fin 2013. Une centaine de communes adhérentes en ont bénéficié.

9 – Agenda

Cité 21 : les 6 et 7 décembre

10 – Questions diverses

Question de M. Robert DURY (CLE 2) : où en est le compteur Linky ?

Réponse : un nouveau groupe de travail a été constitué, qui va rendre un rapport en janvier. Madame la Ministre, alertée par des associations, s'est aperçue que le compteur satisfaisait à des problèmes d'exploitation mais que le consommateur avait été oublié. Pourtant la directive européenne voulait donner la main au client pour qu'il puisse agir, réguler la consommation et maîtriser la facture. De plus la question du financement n'a pas été réglée. Il n'y a pas de coût direct au moment de l'installation mais des coûts indirects.

M. CHAMPENOIS dit qu'en effet, Madame la Ministre est fortement intéressée par le compteur, vu l'impact qu'il a sur la maîtrise de l'énergie et les répercussions que peut avoir ce gros projet sur l'emploi. Il y a bien une Commission qui travaille sur l'interface avec le client et les modalités de financement sans impact direct sur le client.

M. GAY ajoute que le compteur gaz va aussi devenir communiquant, même si c'est de façon moins développée que le compteur électrique. Une expérimentation va être faite avec des compteurs permettant le télé-relevage.

Le Président indique que certaines communes ont alerté le Syndicat après réception d'un courrier de la DRFIP sur le taux de la taxe sur la consommation finale d'électricité. Il rappelle que le taux de 8,28 a été décidé par le Comité du 18 avril 2012 et que les communes n'ont rien à faire.



Le Président remercie les membres de l'assistance et les invite au pot de l'amitié.

Bilan maîtrise d'œuvre interne

➤ Situation au 03/12/2012

Taux MOE	MOE (HT sans FT ni EP)				"Economie MOE"	Coût interne	Résultat annuel	
	AC	Montants	FV	Montants				
5.4%								
Affaire techni	2010	9	499 164	8	328 595	-44 699	15 000	29 699
	2011	23	1 976 171	13	788 880	-149 313	80 000	69 313
	2012	31	2 193 980	21	2 261 706	-240 607	80 000	160 607
	Total	63	4 669 314	42	3 379 181	-434 619	175 000	259 619

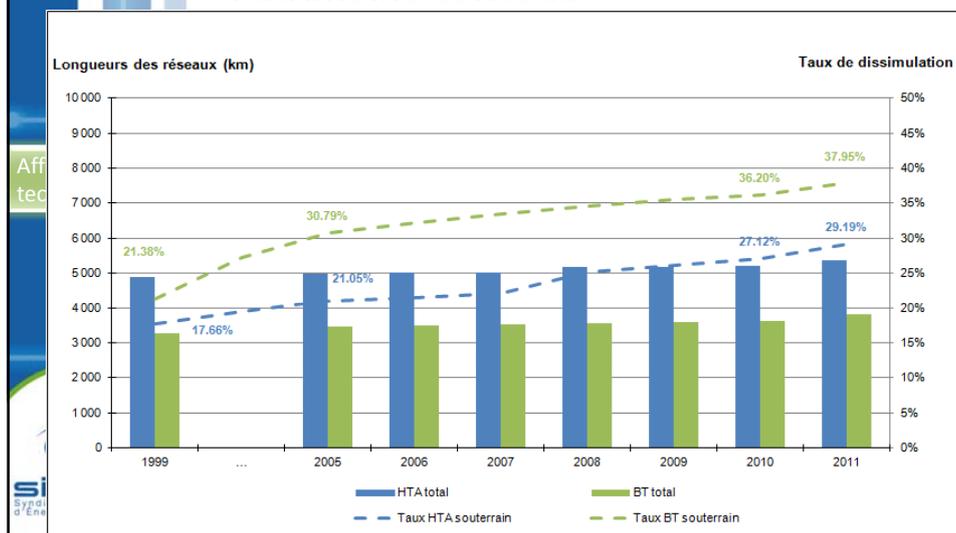
SICECO
Syndicat Intercommunal
d'Énergies de Côte d'Or



Le SICECO participe à l'aménagement de votre territoire

Contrôle concession électricité Année 2011

➤ Patrimoine concédé



Contrôle concession électricité Année 2011

➤ Patrimoine sensible BT

- 321 km de fils nus (- 9 km en 2011)
 - Dont 63 km de faibles sections (- 1,5 km)
- 307 cabines hautes (- 8 en 2011)

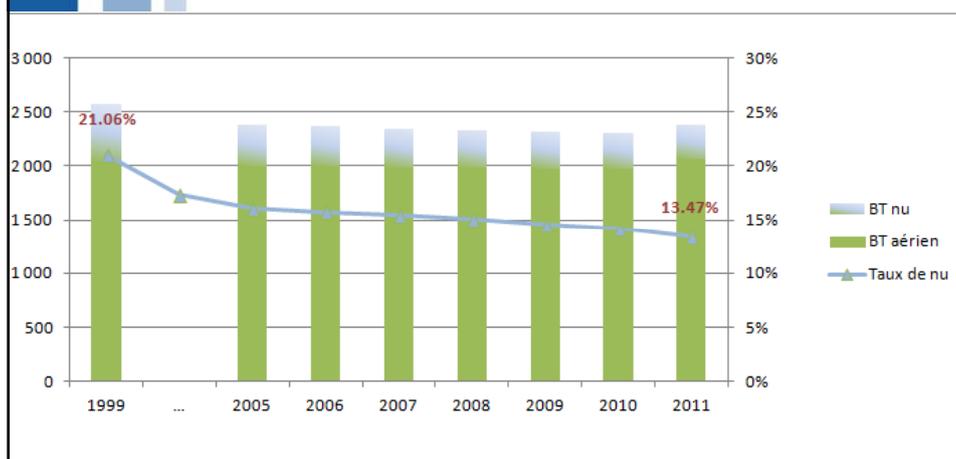
Affaires
techniques



Le SICECO participe à l'aménagement de votre territoire

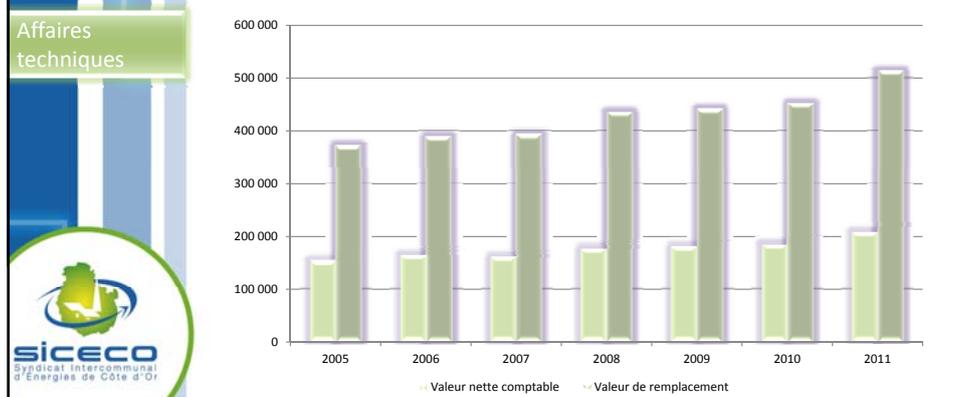
Contrôle concession électricité Année 2011

➤ Patrimoine sensible BT



Contrôle concession électricité Année 2011

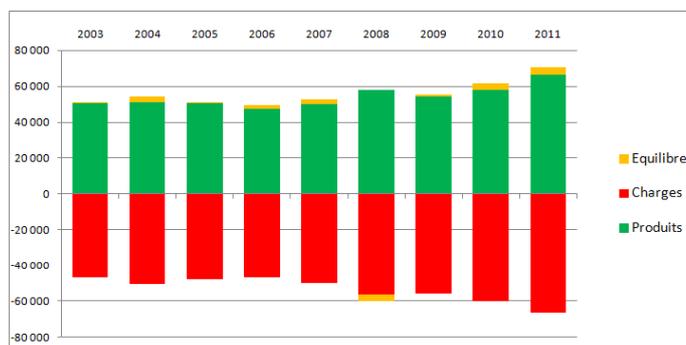
- Valeur brute : 355 M€
- Valeur de remplacement : 510 M€
- Provisions pour renouvellement : 65 M€



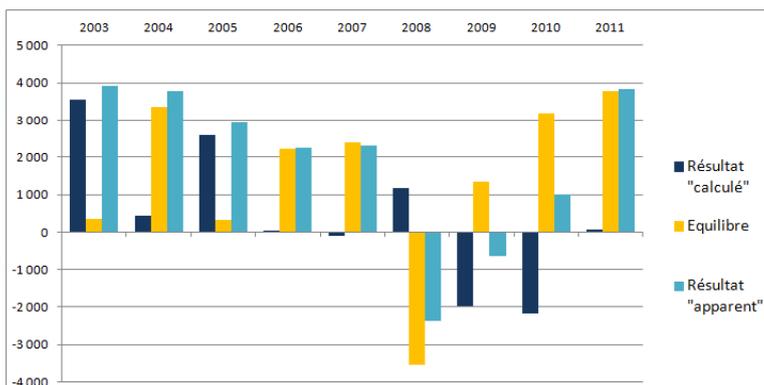
Contrôle concession électricité Année 2011

➤ Compte d'exploitation

Affaires techniques



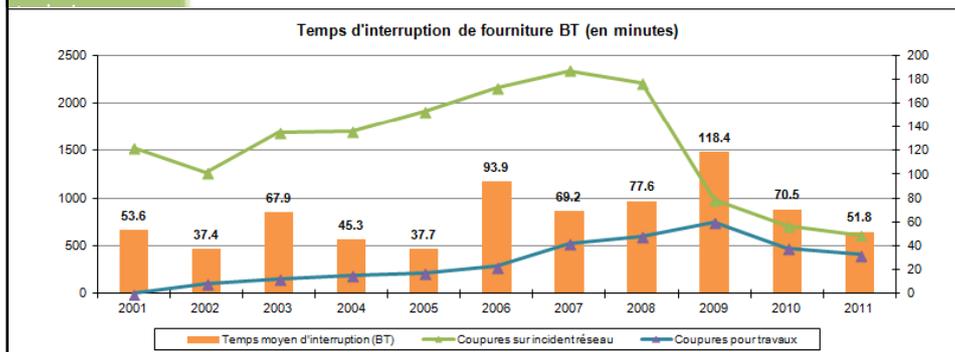
Le SICECO participe à l'aménagement de votre territoire



Contrôle concession électricité Année 2011

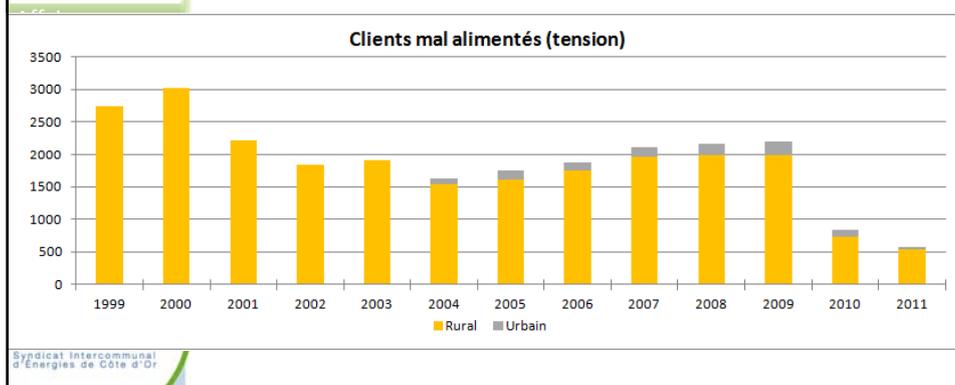
- Qualité de la fourniture : coupures
 - Niveau de qualité élevé (voire très élevé pour une concession de type rural) selon données ERDF)

Affaires



Contrôle concession électricité Année 2011

- Qualité de la fourniture : tenue de la tension



Contrôle concession électricité Année 2011

➤ Qualité de la fourniture : tenue de la tension

- BT : 542 clients en rural et 39 en urbain mal alimentés
- HTA : 0 clients mal alimenté

Affaires techniques

Départs en contrainte	2008	2009	2010	2011
Taux de départs BT > 10%	2%	2%	1%	0.7%
Taux de départs HTA > 5%	2%	5%	7,6%	5%

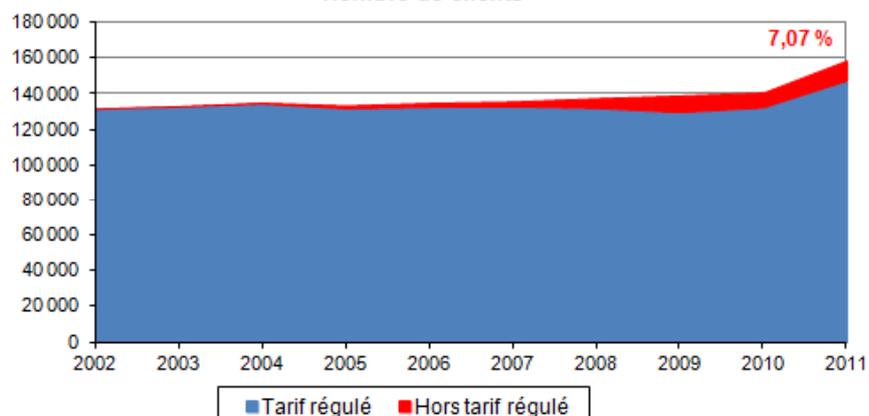


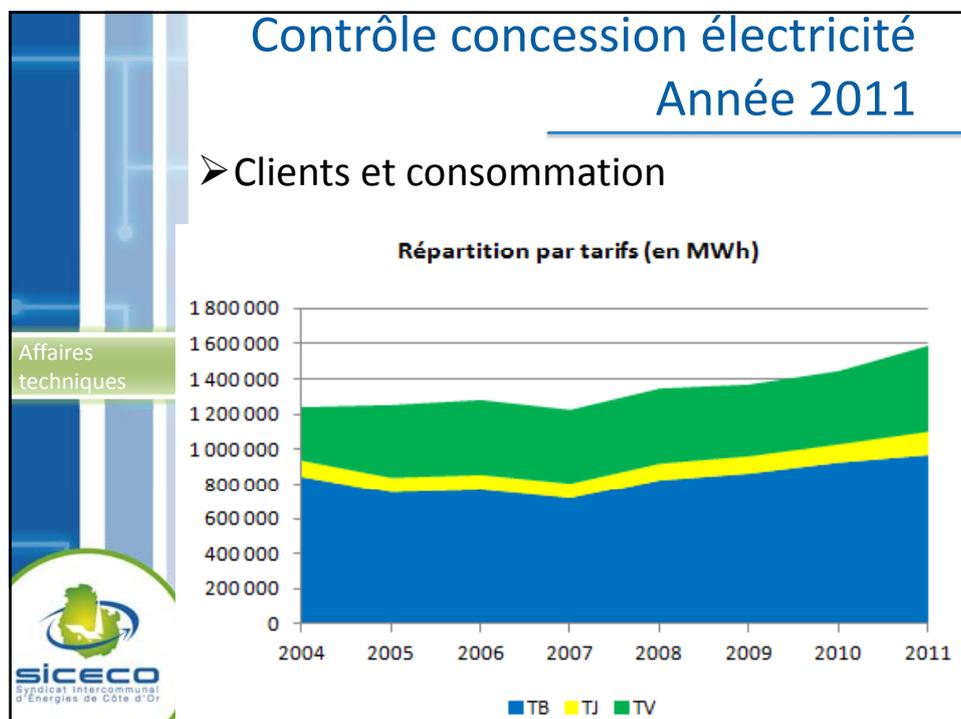
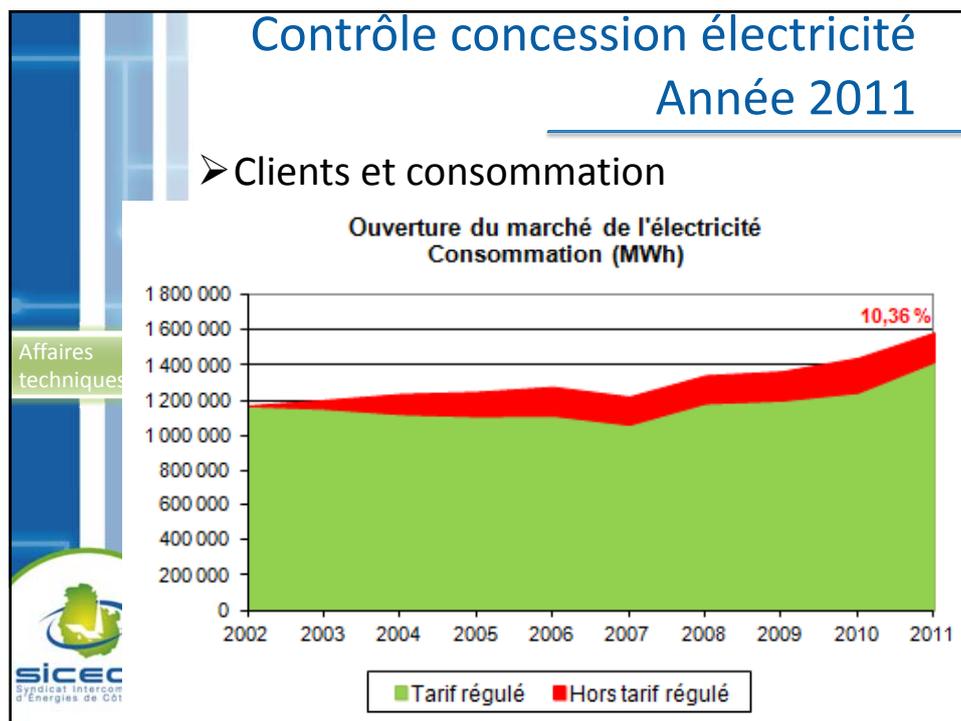
Le SICECO participe à l'aménagement de votre territoire

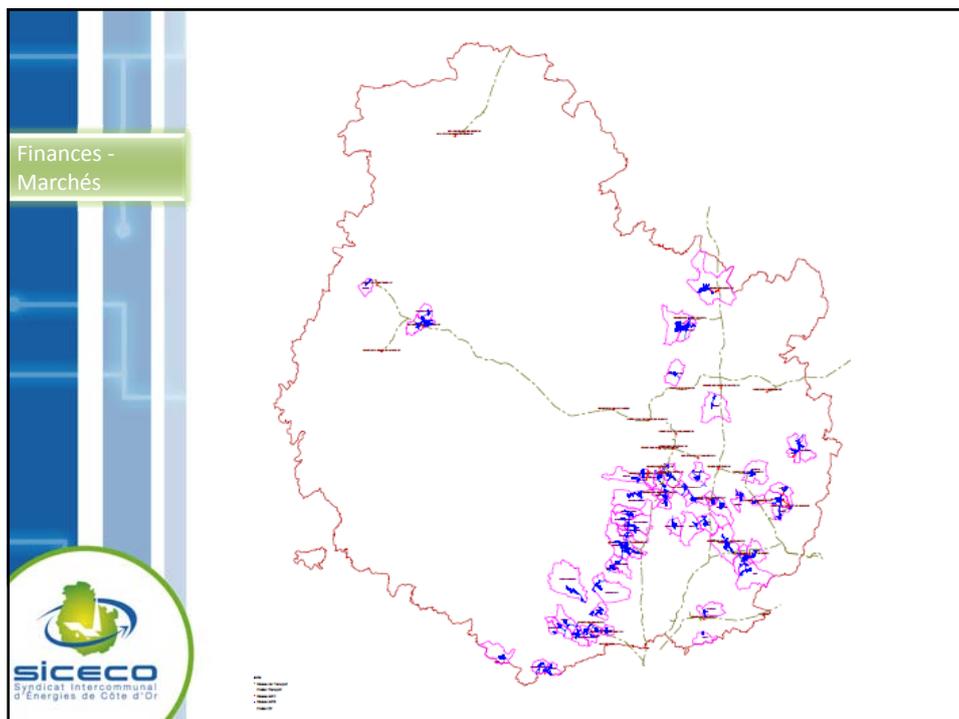
Contrôle concession électricité Année 2011

➤ Clients et consommation

Ouverture du marché de l'électricité
Nombre de clients





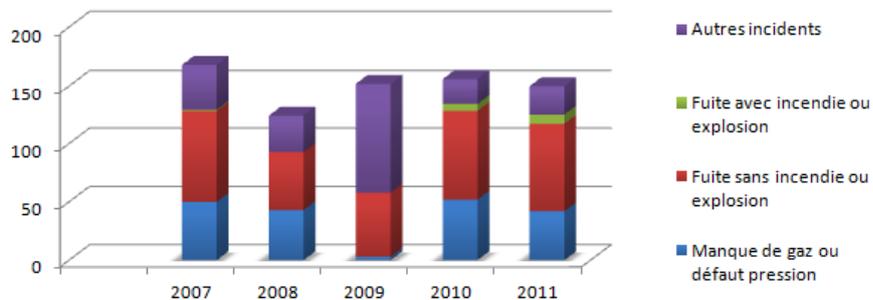


Contrôle concession gaz Année 2011

➤ Sécurité

- Nombreux accidents avec incendie ou explosion

Incidents par type

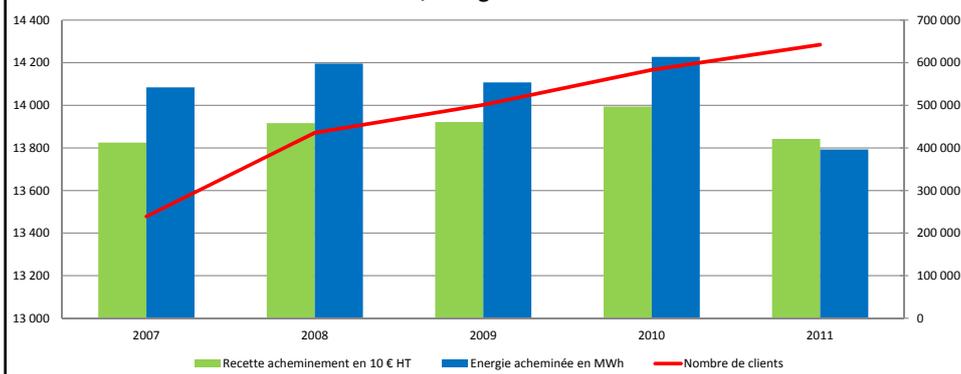


Contrôle concession gaz Année 2011

➤ Clientèle et consommation

- Année « chaude »
- 119 clients supplémentaires (+ 0,8 %)

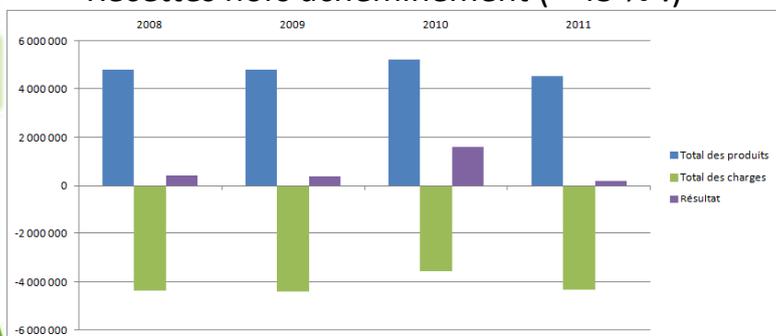
Clients, énergie et recettes



Contrôle concession gaz Année 2011

➤ Résultat

- Recettes d'acheminement en baisse
- Recettes hors acheminement (+ 45 % !)



Affaires
techniques



Le SICECO participe à l'aménagement de votre territoire